

Bilan d'activité du CA du réseau Sortir du nucléaire (Rapport Moral)

Fortement divisé depuis l'AG de 2010, le mouvement antinucléaire devait trouver en lui-même le ressort pour sortir de cette crise. C'est sur ce constat que l'AG de 2015 a bousculé le schéma préparé par le CA sortant.

Une nouvelle équipe d'animation, très largement renouvelée a été désignée pour ouvrir ce nouveau chapitre.

Un an après où en sommes-nous ?

Pour la première fois des candidats au CA se sont présentés non pas sur leur curriculum vitae personnel mais collectivement sur la base de motions d'orientation et de travail, et mandatés par leurs groupes locaux.

Concernant l'activité du réseau plusieurs motions ont été adoptées.

- Fermeture de la centrale de Fessenheim dans les plus brefs délais (85,2 %)
- Journées d'actions du 6 au 9 août contre le nucléaire militaire (100%)
- Exiger un référendum sur l'abolition des armes nucléaires (54,7 %)
- Pour une COP 21 sans nucléaire (98,8 %)
- Atomes crochus, une TV Internet (71,6 %)
- Pour une mobilisation forte au printemps 2016 autour des commémorations des catastrophes nucléaires de Tchernobyl (30 ans) et Fukushima (5 ans) (91,5 %)

Enfin Trois motions concernant le fonctionnement interne du réseau ont été présentées par de nombreux groupes :

- Sortie de crise et réhabilitation (72,9 %)
- Pour un Congrès du réseau Sortir du nucléaire (94,2 %)
- Régionalisation / décentralisation (83,3 %).

C'est donc sur ces orientations portées par l'AG de 2015 que le nouveau CA présente son bilan à l'AGE et au congrès.

Le fonctionnement du réseau et les trois motions.

Majoritaire au sein du nouveau CA, la nouvelle équipe a du faire face dès son installation à une double opposition.

Celle des élus restants de l'ancienne équipe, n'ayant pas démissionné malgré le rejet de son rapport moral. Une opposition attendue certes, mais qui s'est illustrée dès le premier CA par des véto à répétition retardant ainsi les prises de décisions.

Très vite c'est sur la motion réhabilitation que le nouveau CA va connaître les effets des agressions permanentes, des menaces plus ou moins explicites et des débats houleux. Plusieurs administrateurs (dont le groupe de la Canva et un administrateur du CIREN) vont rapidement se désolidariser de la motion qu'ils avaient pourtant portée et sur laquelle ils

avaient été élus. La démission des deux élus issus de la Canva (dont un du groupe Sortir du nucléaire Berry-Puisaye) conduira en juin 2015 à la cooptation au CA de deux nouveaux membres issus des groupes du Lot et de Sdn 26-07 porteurs également des trois motions lors de l'AG. Puis en septembre une nouvelle militante de Sdn-Lot intègre par cooptation le CA pour remplacer la suppléante du binôme du Réseau Fukussenheim qui démissionne pour des contraintes d'ordre personnel.

- **Celle du collectif des salariés** très hostile aux trois motions votées par l'AG et qui prendra toute son ampleur lors de la négociation avec les membres du CA exclus en 2010 et le salarié licencié à la même époque.

Déjà, dès le mois de février, à peine sortis de l'AG, les délégués du personnel organisaient une réunion où ils appelaient l'ensemble des salariés afin de leur présenter un projet de protocole présenté comme "équilibré et honorable"... et rédigé par eux-mêmes ! Comment dans ces conditions obtenir la confiance des salariés ? Cette information ne nous est parvenue que par une erreur d'adressage du mail des DP appelant à cette réunion...

Grève de la faim de 2 jours du DRH, juste après le vote des protocoles. Grève largement véhiculée dans le réseau par le biais des courriels internes.

Tentative d'intervention lors du procès en cour d'appel, pressions individuelles sur les membres du CA. Dès le début il apparaîtra que le nouveau CA n'est pas considéré comme légitime par l'ancienne équipe du CA et certain-nes salariés.

L'accord de sortie de crise : Le CA, tout en considérant que le contenu de l'accord est insuffisant mais qu'il était impossible d'obtenir un meilleur accord, vote l'accord qui sera finalement signé en juin 2015 en présence des avocats des deux parties. Il met fin aux procédures judiciaires, indemnise les plaignants conformément au droit du travail et ouvre ainsi la voie à des relations nouvelles avec tous les groupes antinucléaires ayant quitté le réseau à la suite de l'AG de 2010.

Cet accord ne prévoit pas, que les sites internet, et les propos qui y sont tenus, (parfois offensant à l'égard de certains salariés), disparaissent mais on pouvait espérer qu'il permettrait de mettre fin au climat de violence qui prévalait jusqu'alors. Mais les rancœurs sont telles que cela s'avère bien plus compliqué que prévu et cette situation n'améliorera pas les relations entre les salariés (en particulier ceux et celles qui ont participé de façon active à l'AG de 2010) et le nouveau CA. De nombreuses réunions du CA (souvent houleuses) vont être consacrées à cette situation jusqu'à la fin de l'année 2015.

Deux positions vont s'affronter. Celle des salariés et de quelques membres du CA qui exige du CA une condamnation des propos tenus, voire d'enclencher des démarches judiciaires, et celle du CA qui propose de mettre en place un CHSCT (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) à même, légalement, de prendre ce type de mesure. Cela n'empêchera pas le CA de condamner publiquement certains propos notamment sur les listes de discussion rezo-debat mais sans satisfaire les salariés qui refuseront le CHSCT. L'inspection du travail estime, comme pour toute entreprise de moins de 50 salariés, que les délégués du personnel sont investis de la mission de CHSCT, à charge pour l'association de les former à cette mission ce qui est décidé par le CA du 7/11/15.

La motion congrès. Prévu pour l'automne 2015, le congrès sera repoussé au mois de février suite aux retards pris dans son organisation, conséquence des débats précédemment cités. Là

encore le CA devra, pas à pas, contourner les multiples tracasseries posées par l'ancienne équipe et certains salariés. Le numéro 3 d'*Atomes Crochus*, avec les premières contributions, sortira finalement courant octobre/novembre 2015. Il faudra ensuite de nombreux votes et réunions pour faire accepter l'envoi du numéro 4 en lien avec le journal du réseau en janvier 2016 et la mise en place de tribunes internet de débats. Malgré ce climat délétère et une résistance passive, mais néanmoins réelle, de certains salariés le congrès se met en place tant du point de vue pratique que dans le partage et la confrontation des idées.

La régionalisation décentralisation : À la rentrée de septembre et jusqu'à la fin de l'année se sont tenues des réunions régionales de préparation du congrès avec des groupes du réseau et des groupes extérieurs, prémices d'un nouveau fonctionnement décentralisé du réseau. Le CA, compte tenu des actions et de l'actualité autour des anniversaires des bombardements atomiques sur le Japon, de la COP 21 et des tensions internes n'aura pas pu aller plus loin sur ce sujet qui sera au centre des débats du congrès.

Malgré des conditions très difficiles, et qui rendent insuffisant ce bilan, le nouveau CA élu sur ces trois motions considère qu'il a respecté ses engagements ouvrant la voie d'une recomposition du réseau et du mouvement antinucléaire.

Parallèlement, la nouvelle équipe, a pu constater dans la pratique, que certaines des critiques, portées par les groupes, sur une bureaucratisation du réseau, une mainmise de l'équipe salarié sur le fonctionnement et la représentation du réseau à l'extérieur n'était pas une simple vue de l'esprit ou des fantasmes polémiques.

CA organisé, préparé et animé par le coordinateur/DRH salarié, communiqués de presse et expression devant les médias signés et tenu par des salariés, maîtrise des outils de communication envers les groupes gérés par les salariés, embauches et gestion du personnel et des salaires administrés par les coordinateurs salariés. Le CA dans ce contexte n'est trop souvent qu'une chambre d'enregistrement et de validation de décisions et communications prises en dehors du CA.

Une des tâches de la nouvelle équipe a donc été de redéfinir son cadre d'intervention afin de renverser cette situation en respectant les individus et le droit du travail. Le CA prend la décision d'auto-organiser ses réunions. Une première partie se déroule en compagnie de salariés concernés par les dossiers à l'ordre du jour et les deux coordinateurs puis le CA se réunit seul pour prendre les décisions.

En septembre le CA prend la décision de ne plus signer les communiqués de presse autrement que par les groupes concernés. Il s'agit là encore d'identifier le réseau par les groupes, plutôt que par les salariés.

Certaines de ces mesures de réorganisation du cadre d'intervention du CA n'ont pas fait l'unanimité, y compris au sein d'une partie de la majorité du CA. Elles ont eu du mal à se mettre en place et ont ralenti l'organisation des CA physiques ou téléphoniques. Peut-être insuffisamment expliquées ou présentées, mais aussi parce que c'est toujours difficile de changer des habitudes installées, elles ont été vécues difficilement par les salariés concernés. La crise et la défiance se sont renforcées entre salariés et CA, au dépend de l'efficacité du fonctionnement de l'association. Car retirer aux salariés certaines tâches, devant désormais

être assumées par des membres du CA s'est révélé particulièrement difficile, compte tenu de la réalité du travail bénévole et a ralenti le fonctionnement.

Sans mandat clair d'une AG, le nouveau CA ne pouvait pas et ne souhaitait pas aller au-delà de ces mesures minimums de fonctionnement. Ce sera au congrès de modifier plus profondément le fonctionnement du réseau.

Respecter la loi sur les associations et le code du travail.

Le nouveau CA a dû à plusieurs reprises se pencher sur les dysfonctionnements et manquements aux obligations légales.

- Document unique pas mis à jour depuis 2010
- Grille des salaires non débattue collectivement, avec des amplitudes très importantes sortant du cadre de la convention collective et peu explicables compte-tenu des charges de travail.
- Procès aux prud'hommes de Jacques Caclin (ancien trésorier) à la suite de la déclaration de travail dissimulé en 2012 par l'URSSAF. Il a fallu essayer de comprendre comment une telle situation a pu apparaître autour de l'année 2010.
- Position ambiguë du DRH aux réunions DP. Il représente en principe le CA devant les délégués du personnel mais n'est manifestement pas en mesure d'assurer cette tâche du fait de son engagement hostile aux décisions du CA. Il est ainsi placé dans une position inconfortable qui consiste à défendre des décisions qu'il conteste.
- Pressions et menaces sur le CA élu par le biais de courriers du DRH à l'inspection du travail alléguant que les difficultés au sein du Réseau ne sont qu'unilatérales, laissant croire qu'elles ne dateraient que de l'AG 2015 ! Pour quelles raisons ces démarches, sinon pour se plaindre de son employeur ?

Le CA a essayé de gérer ces problèmes au cas par cas, sous la pression très forte des salariés et une difficulté manifeste du DRH de rédiger des projets de document unique, conforme à la loi (et non rédigé depuis 2010).

Pour conclure sur la situation interne du réseau.

Après 12 mois de gestion, le nouveau CA comprend mieux pourquoi jusqu'à janvier 2015 il n'y avait pas, ou trop peu, de candidats des groupes pour s'investir dans le CA lors des AG, pourquoi on y retrouvait toujours les mêmes sans limitation de mandat, pourquoi il y avait de nombreuses démissions en cours de mandat... Les solutions devront être globales.

Seul un CA porté par le congrès, sur une plate-forme précise et claire, aurait la légitimité, et la possibilité, de modifier ces modes de fonctionnement.

Bilan des motions d'action et de campagne :

Fermeture de la centrale de Fessenheim dans les plus brefs délais :

Le détail complet des actions du réseau au cours de l'année est consultable sur le site internet du réseau : <http://www.sortirdunucleaire.org/fermons-fessenheim>

Journées d'actions du 6 au 9 août contre le nucléaire militaire.

Voir sur le site : <http://www.sortirdunucleaire.org/70-ans-Hiroshima-Nagasaki-comptes-rendus-des>

Exiger un référendum sur l'abolition des armes nucléaires pour amener la France à sortir du nucléaire civil et militaire. Un sondage devait être réalisé sur ce sujet afin que le congrès prenne une décision sur cet appel à référendum.

ACDN à organisé ce sondage. (<http://www.acdn.net/spip/spip.php?article946>)

Pour une COP 21 sans nucléaire « Le nucléaire ne sauvera pas le climat »

<http://www.sortirdunucleaire.org/nucleaire-climat>

Face à une offensive de l'industrie nucléaire prévue de longue date pour la COP, les actions du Réseau et de ses partenaires ont permis d'allumer des contre-feux efficaces, en dépit d'un contexte difficile.

Les salariés ont fait un gros travail de suivi des actions menées avec la coalition et de mise en place d'outils en amont de la COP21 (la pétition EDF super menteur avec 30000 signataires, le prix Pinocchio a permis d'enfoncer le clou contre EDF qui a gagné grâce aux relances faites par le Réseau, le rapport Wise bien repris dans les médias et le dépliant bien reçu par les groupe).

Le travail avec le comité de la campagne n'a pas fonctionné de manière optimale (peu de participants, peu présents, pas assez de réunions) Le tandem de référents administrateur/salarié a été opérationnel, la proximité géographique avec l'équipe parisienne a joué un rôle important.

En raison des attentats à Paris la mobilisation chaîne humaine du 29/11 a changé du tout au tout rendant caduque tout le gros travail de préparation mais l'action lignes rouges du 12/12 a permis une bonne visibilité des antinucléaires dans le cortège autorisé.

Nos actions juridiques entreprises auprès du Jury de Déontologie Publicitaire ont été un franc succès (deux victoires !) y compris sur le plan médiatique et ont apporté une articulation juridique à la campagne.

Cette campagne a été bousculée par les événements liés aux attentats à Paris. Il est donc difficile de mesurer l'impact des apparitions du mouvement antinucléaire. Toutefois notre sentiment est que nous n'avons pas réussi à provoquer suffisamment de débats autour du nucléaire ni à répondre aux campagnes d'AREVA et d'EDF en faveur de l'énergie nucléaire malgré nos efforts et la forte implication des salariés sur cette campagne.

Le CA a tenu à rester au sein de la Coalition Climat 21 malgré les demandes de certains groupes d'en sortir, parce que contrairement à ce qui s'est passé lors du Grenelle de l'environnement, aucun texte n'a été signé en direction du gouvernement et la Coalition est resté positionnée dans une opposition à la COP, et elle s'est toujours prononcée contre le nucléaire comme solution à la crise climatique, notre présence y a largement contribué.

Par contre nous avons relevé une certaine "timidité" concernant les appels à manifester pendant la COP par le réseau. Il aura été, par exemple, difficile de faire passer un Communiqué de presse un tant soit peu offensif appelant à manifester malgré l'état d'urgence, car on risquait de mettre ainsi le réseau en danger... Un administrateur nous accusant même de vouloir saboter le réseau volontairement ! Et ce sont aussi les salariés, qui étaient impliqués dans la Coalition, qui freinaient quand à l'écriture de ce CP, puis à nouveau à la veille du 12 décembre, expliquant qu'il ne fallait pas prendre de risque, laisser faire la Coalition, que l'on avait pas assez d'infos... Le problème c'est que le réseau était à l'intérieur de la Coalition et qu'il y était pour défendre une ligne ! À l'arrivée, les mobilisations ont pu se faire car plusieurs collectifs ont pesés dans le sens du maintien des manifestations et d'un discours offensif par rapport à l'état d'urgence. Ainsi, au delà même des Lignes Rouges, une manifestation a pu s'imposer dans Paris entre les Champs-Élysées et le Trocadéro.

Encore une fois est apparu que certains débats ne sont pas bienvenus au réseau, car ils interrogent l'outil (le réseau), son rôle, sa stratégie, et la place de chacun (CA, salariés)...

Atomes crochus, une TV Internet :

Nous n'avons pas avancé sur cette proposition d'Alain de Halleux, réalisateur de films.

Et pour les campagnes toujours en cours

Nucléaire stop au rafistolage : <http://www.sortirdunucleaire.org/stop-rafistolage>

Projet CIGEO à Bure – Bure Stop : <http://www.sortirdunucleaire.org/Campagne-Bure-Stop>

Nucléaire de la mine aux déchets, tous concernés : <http://www.sortirdunucleaire.org/Tous-concernes>